

**ECHIQUEUR AGENOR SRI MID CAP EUROPE**

**FR0010321810 - FR0010581710 - FR0011188259 - FR0050001207 - FR0014002RM9 - FR0013406998**

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire de l'OPCVM ECHIQUEUR AGENOR SRI MID CAP EUROPE, compartiment de la SICAV ECHIQUEUR de droit français géré par La Financière de l'Echiquier et nous vous remercions pour la confiance que vous nous manifestez.

ECHIQUEUR AGENOR SRI MID CAP EUROPE a attiré un nombre important de souscriptions au cours des trois dernières années, portant les encours du Fonds à environ 3 milliards d'euros au 31/08/2021. Ce succès commercial est le résultat d'une stratégie de gestion éprouvée qui s'appuie sur une expertise historique de La Financière de l'Echiquier : la Gestion actions de conviction sur le segment des petites et moyennes capitalisations.

Afin de maintenir les encours du Fonds à un montant en adéquation avec cette stratégie d'investissement, et donc de préserver la liquidité des actifs et protéger les intérêts des actionnaires, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de mettre en place une procédure de limitation graduée des souscriptions dans le Fonds.

Ainsi, à compter du 15/10/2021, la société de gestion porte le taux maximum des commissions de souscriptions non acquises à l'OPCVM à 5% contre 3% précédemment : chaque ordre de souscription de tout nouvel investisseur se verra appliquer cette commission.

Modification du profil rendement / risque : Non  
Augmentation du profil rendement / risque : Non  
Augmentation des frais : Non

Cette évolution ne fera pas l'objet d'une demande d'agrément auprès de l'AMF.

Si cette évolution ne vous convenait pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais, hors taxes éventuelles, jusqu'au 15/10/2021.